

# ARC-Infos

n°67 Juillet-Août 2017

ARMANCOURT ■ BETHISY-SAINT-MARTIN ■ BETHISY-SAINT-PIERRE ■ BIENVILLE ■ CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■ COMPIEGNE ■ JANVILLE ■ JAUX ■ JONQUIERES ■ LACHELLE ■ LA CROIX SAINT OUEN ■ LE MEUX ■ MARGNY-LES-COMPIEGNE ■ NERY ■ SAINTINES ■ SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-SAUVEUR ■ SAINT VAAST DE LONGMONT ■ VENETTE ■ VERBERIE ■ VIEUX-MOULIN

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)

## La ligne express Compiègne-Verberie est ouverte



L'agglomération à l'heure du numérique

p. 8/9



Objectif zéro phyto, vers une nouvelle gestion des espaces verts

p. 10/11

## Des bornes électriques



**Une petite dizaine de bornes de recharge pour les véhicules hybrides et électriques va être installée dans notre agglomération, comme sur cette photo dans le centre-bourg de Clairoix.**

L'ARC prend à sa charge les coûts de fonctionnement (entretien, dépannage, abonnements et consommations électriques, pour un forfait de 1 250 € par an et par borne).

Les coûts d'investissement sont pris en charge par l'ADEME, le Département et des syndicats d'énergie.

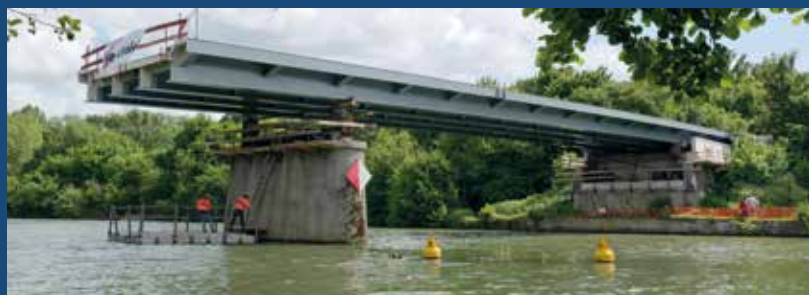


## Une nouvelle station à Choisy

**Le chantier a débuté pour la nouvelle station d'épuration de Choisy-au-Bac. Elle permet de remplacer l'actuelle et de traiter les eaux de 6 400 équivalent-habitants (les rejets de Choisy-au-Bac et du Plessis-Brion sont concernés).**

Le projet représente un coût de plus de 3,3 millions d'€, financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 40 %. L'ancien site sera réhabilité en bassin d'orages d'une capacité de 900 m<sup>3</sup> (pour éviter les débordements en cas de forts orages).

## Le nouveau pont du Francport

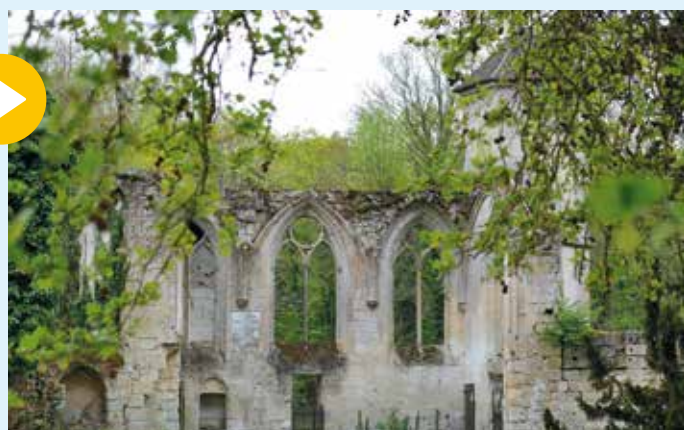


**Il était attendu depuis 18 mois, le tablier du nouveau pont du Francport rejoint les deux rives de l'Aisne depuis le 7 juin.** Le nouvel élément de 67 m et près de 300 tonnes est arrivé en trois morceaux, avant d'être soudé sur place, puis d'être glissé à l'aide d'un treuil. La reconstruction, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, avait débuté il y a six mois. La réouverture du pont, après réalisation des enrobés, est prévue dans le courant du mois de juillet.

## Un théâtre de verdure

**Le superbe site de Saint-Pierre-en-Chastres va connaître une nouvelle étape dans sa revalorisation.**

Cette volonté de l'ARC s'appuie sur le travail de l'association du Festival des forêts. Celle-ci a proposé la réalisation d'un théâtre de verdure au contact des romantiques ruines de l'abbaye. Un geste symbolique a marqué le lancement du projet le 23 juin.



## Un événement à la rentrée



**Notez-le dès à présent, les Jeunes Agriculteurs de l'Oise organisent au Tigre une manifestation d'envergure internationale du 8 au 10 septembre.** De nombreuses animations seront proposées (ateliers, spectacles, concerts...) pour découvrir le monde agricole. Ne manquez pas aussi les démonstrations impressionnantes d'engins agricoles ou les stands de dégustation de produits de nos terroirs.  
Entrée : 5€, gratuit pour les < 12 ans.



## Attentifs sur les contraintes

**Nous l'évoquons dans le précédent numéro, les services de l'Etat préparent un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI).** Celui-ci tend, pour le moment, vers des contraintes d'urbanisme trop importantes dans plusieurs communes de l'agglomération. Les particuliers et les entreprises souffriraient de ces obligations basées sur des simulations d'inondations très élevées. L'ARC conteste fermement des dispositions du document en préparation. Les habitants pourront également faire part de leur avis à l'occasion de l'enquête publique prévue cet automne. Nous donnerons des précisions dans le prochain numéro pour faciliter la compréhension des documents et la mobilisation de chacun.

## Les Sautriaux

**Dans notre dernier numéro, nous vous avons présenté la commune de Verberie et l'origine curieuse du nom de ses habitants.** Si le nom ancien était bien les "Sautriaux", comme indiqué, l'orthographe a depuis été transformée en "Sautriaux et Sautriautes".



## Un exemple de décision intercommunale

**P**réésenté dans ce numéro, le projet de village automobile à Jaux a suscité des débats qui nous offrent l'occasion de faire quelques rappels utiles sur le fonctionnement et les objectifs de l'ARC.

Sur la forme, expliquons d'abord que ce site a une vocation économique depuis 2001, selon le plan d'urbanisme de la commune de Jaux. Différents projets ont été proposés au fil du temps, mais nous avons été attentifs à l'impact pour les riverains. C'est ainsi que des activités de commerces ou de loisirs ont été écartées. Le projet du Groupe Gueudet est plus adapté. Nous l'avons présenté, puis demandé des évolutions en fonction des retours des élus et des riverains de Jaux. Cette concertation va se poursuivre pour les prochaines étapes.

La décision de vendre ce terrain, appartenant à l'ARC, a été soumise au Conseil d'agglomération, composé de représentants de nos communes tous élus au suffrage universel direct. Des débats très ouverts ont précédé le vote. Nous sommes donc bien loin d'un "passage en force", nous avons fait preuve de concertation tout au long de ce processus.

Sur le fond du dossier, je rappelle que notre priorité demeure l'emploi et le respect de nos équilibres (zones économiques, d'habitat, agricoles, naturelles...). Sur cette parcelle à vocation économique, nous avons attendu plus de 15 ans pour avoir une offre adaptée, permettant une intégration près des habitations. La vente de ce terrain n'est pas là pour nous enrichir, mais compensera pour partie les aménagements de ce secteur. Cette recette de 2,8 millions d'€ nous permet aussi de réinvestir, notamment pour la modernisation de notre zone commerciale voisine. Et ce pour l'intérêt général de nos habitants et pour la préservation de nos emplois !

**Philippe MARINI**

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
Sénateur honoraire de l'Oise  
Maire de Compiègne



+ de 10 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page  
Compiègne et son agglomération

# Une économie toujours en croissance

Nos équipes "attractivité du territoire" ont réalisé un bilan qui permet de mettre en perspective l'évolution de notre économie. Le rythme des implantations s'accélère.

## 19 000

C'est le nombre d'emplois sur les parcs d'activité aménagés par l'intercommunalité. C'est près de la moitié des 40 000 emplois de notre territoire.

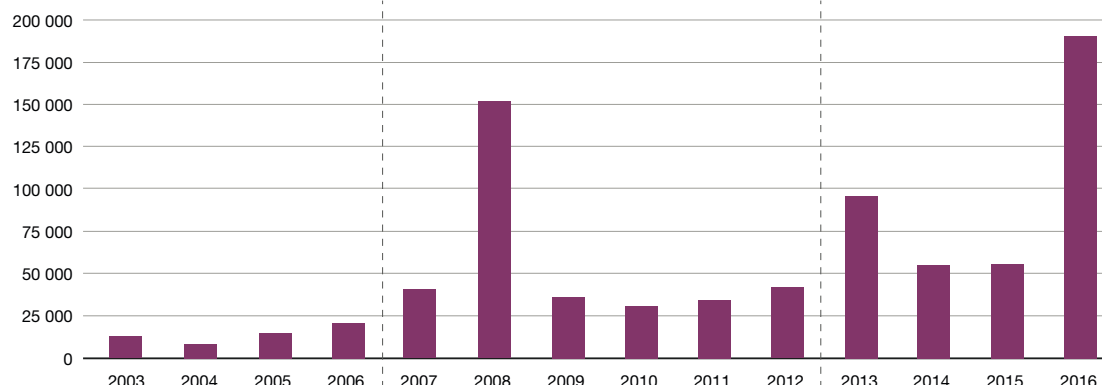
## 5 fois plus !

Sur le Parc tertiaire et scientifique, en 10 ans, nous comptons 5 fois plus d'emplois (1 986 en 2017 contre 390 en 2007) et 4 fois plus d'entreprises (79 en 2017 contre 20 en 2007).

## 2 790 452 €

C'est le montant des recettes annuelles liées aux ventes de terrain, sur les 10 dernières années. Ces sommes sont réinvesties notamment pour aménager d'autres parcs d'activité et créer de l'emploi.

### Evolution des ventes de terrains en m<sup>2</sup> sur nos parcs d'activité : 3 périodes marquantes et une constante progression



▼  
**Période 2003/2006 :**  
entre 13 000 et 21 000 m<sup>2</sup>  
vendus par an.

▼  
**Période 2007/2012 :**  
entre 31 000 et 42 000 m<sup>2</sup> vendus  
par an. Sauf année exceptionnelle en  
2008 avec les cessions pour Auchan,  
Uranie International, La Poste...

▼  
**Période 2013 / 2016 :**  
seuils au-dessus de 50 000 m<sup>2</sup> vendus  
par an (avec 2 années exceptionnelles) :  
> 2013 : cessions pour Plastic Omnium,  
Bostik, extension Majestic...  
> 2016 : cessions pour Chanel, Nutrition  
et Santé, Exotest...

## Les nouvelles implantations

Nos parcs d'activité ont toujours une actualité riche. Saluons donc la livraison du bâtiment Nutrition et Santé au Bois de Plaisance et du bâtiment de l'APAVE à Mercières. L'ACVO, qui avait initialement prévu de rejoindre le Bois de Plaisance, a désormais un projet au Parc tertiaire et scientifique. Au Bois de Plaisance, un terrain va être vendu à Arthur Loyd.



Projet d'aménagement  
du village automobile à Jaux  
par le Groupe Gueudet

# Un projet automobile

## à Jaux

**Sept concessions vont être regroupées, avec des avantages à en tirer pour notre territoire. Les avis des habitants et des élus de Jaux ont bien été pris en compte par l'ARC, qui poursuivra la concertation.**

Votée le 24 mai par le Conseil d'agglomération, l'arrivée du village automobile de Jaux est le fruit d'une longue réflexion sur cet espace destiné (depuis 2001) à recevoir des activités économiques et commerciales. La vente au groupe automobile Gueudet apparaît comme la plus appropriée à la proximité de la zone pavillonnaire avec peu de trafic et de nuisances sonores. En effet, l'implantation de plusieurs activités a été écartée car générant un impact trop important : cinéma, commerces spécialisés dans les équipements sportifs ou l'équipement de la maison, supermarché...

### Des exigences prises en compte

L'ARC et la commune de Jaux ont souligné au Groupe Gueudet leurs exigences en termes de qualité architecturale, urbaine et paysagère. Après plusieurs réunions d'échanges, le projet détaillé, complété et conforme aux attentes, a été présenté au Conseil municipal de Jaux le 3 mars. Il a été présenté le 4 avril aux riverains.

Ce processus a conduit une évolution positive des aménagements :

■ **Une insertion paysagère soignée.** Côté habitations, sera créé un espace de transition avec des plantations variées, contribuant à dissimuler la vue sur les bâtiments et sur le site existant de Leroy Merlin (actuellement très visible). Les façades périphériques seront traitées avec des matériaux nobles et de teinte sobre.

■ **Des nuisances sonores limitées.** La carrosserie ne sera pas aménagée sur place et les bâtiments bénéficieront de traitements acoustiques adaptés. Les ateliers de mécanique et de réparation seront implantés côté rocade.

■ **Une circulation régulée et faible.** Les projections de circulation sont très limitées avec environ 400 véhicules entrants par jour en semaine, dont 130 en heure de pointe (à comparer aux 2 200 véhicules sur la zone de Jaux-Venette).

### Une recette pour nos aménagements

En regroupant ses concessions Renault – Dacia, BMW – Mini, Toyota, Opel et Nissan, le Groupe Gueudet maintient 160 emplois

et devrait en générer 20 supplémentaires. Les sites existant à Jaux, Compiègne et Venette seront requalifiés pour du développement économique et de nouveaux logements. La cession au Groupe Gueudet génère pour l'ARC une recette de plus de 3,6 millions d'€. Mais ce projet implique une dépense d'environ 800 000 € pour le déplacement de deux canalisations. Le bénéfice de la vente vient compenser des aménagements anciens réalisés par l'intercommunalité sur la zone commerciale et notamment le doublement du pont sur la 2x2 voies. La recette participe à l'équilibre du budget aménagement, qui permet de créer des quartiers et de développer l'emploi. La commune bénéficiera, elle, de nouvelles recettes fiscales.

### Calendrier

Le dépôt du permis de construire est prévu sous peu, avec un démarrage des travaux envisagé pour la rentrée 2018.



# La ligne express Compiègne-Verberie est ouverte

**Une nouvelle ligne de bus "ARC express" va permettre d'accéder rapidement et gratuitement à plusieurs pôles d'activité de l'agglomération et à Verberie. Un service AlloTIC est également mis en place sur les communes de l'ex-CCBA.**

## Une ligne express Compiègne-Verberie

Depuis le 19 juin, une nouvelle ligne fait la liaison entre la gare de Compiègne, le centre de Verberie et les zones d'activité de Verberie.

**Au total sur cette ligne, 17 allers-retours sont programmés du lundi au vendredi, dont 4 qui fonctionnent également le samedi.** On compte une dizaine de possibilités d'allers-retours entre Compiègne et Verberie, certains trajets ayant un terminus au Parc tertiaire et scientifique.

Ce service sera un mixte avec 11 trajets réguliers et 6 trajets "sur réservation" (déclenchés uniquement avec une réservation effectuée au moins la veille à [reservation-tad@oise-mobilite.fr](mailto:reservation-tad@oise-mobilite.fr) ou au 0 970 150 150).

**Tous ces services sont gratuits.** Ils sont susceptibles d'être ajustés dans quelques mois en fonction des retours que nous aurons.

## Un apport aussi à Compiègne et La Croix Saint Ouen

La nouvelle ligne permettra également de rejoindre plus rapidement l'UTC, la zone de Mercières, le Parc tertiaire et scientifique, les Longues Rayes, Matra et le centre de La Croix Saint Ouen.

Le véhicule permettra par exemple d'assurer une liaison entre la gare de Compiègne et le Parc tertiaire en 19 mn contre 27 mn avec la ligne 5.

Les sociétés des zones d'activité de La Croix Saint Ouen sont, elles aussi, desservies plus rapidement et plus régulièrement.

Ce nouveau service remplace la ligne ZA 1 qui avait été mise en place pour les salariés de ce secteur.

Par ailleurs, l'"ARC express" allégera le nombre d'utilisateurs des véhicules de la ligne 5, notamment aux heures de pointe.

## Les véhicules

Les trajets réguliers de la ligne "ARC express" sont réalisés dans des bus blancs. Ils sont plus petits que les bus urbains et comportent essentiellement des places assises. Un espace sans siège est dédié aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite (avec une rampe d'accès). Les trajets sur réservation sur la ligne "ARC express" sont, eux, réalisés en taxi.

## Un service complémentaire

Le dispositif de transports à la demande AlloTIC a été étendu sur les communes de l'ex-CCBA : Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Verberie. 4 à 5 allers-retours sont possibles par jour et permettent également de rejoindre Saint-Sauveur. Les trajets sont réalisés par des artisans taxis (membres du groupement "les taxis de l'ARC"), avec un



Retrouvez toutes les informations pratiques et les plans des lignes dans la rubrique transport de notre site : [www.agglo-compiegne.fr/TIC.aspx](http://www.agglo-compiegne.fr/TIC.aspx)  
Retrouvez également des informations et un calculateur itinéraire sur le site : [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr)



système de réservation (au moins la veille à [reservation-tad@oise-mobilite.fr](mailto:reservation-tad@oise-mobilite.fr) ou au 0 970 150 150). Pour l'utilisateur, le coût est de 2 € le trajet, le reste est pris en charge par l'ARC. Pour aller plus loin dans l'agglomération, l'utilisateur peut prendre ensuite la ligne "ARC express" depuis Verberie ou les cars gratuits depuis Saint-Sauveur.

## Transports scolaires gratuits

Les 6 nouvelles communes de l'ARC restent desservies par les lignes du Département (transférées à la Région à partir de septembre). Cependant, elles vont bénéficier, comme les autres communes de l'ARC, des transports scolaires gratuits dans la mesure où l'ARC va compenser le montant des inscriptions pour les élèves (50 € dans les collèges, 80 € dans les lycées).

A partir de septembre 2018, ces services devraient être réorganisés et gérés par l'ARC.

## Le financement

Les services de transports sont majoritairement financés grâce au Versement Transport, taxe payée par les employeurs de plus de 10 salariés. C'est dans ce sens qu'entre la gare et le centre de Verberie, les principaux arrêts sont situés près des pôles universitaires et économiques.

Le coût des nouveaux services correspond globalement aux nouvelles recettes issues du Versement Transport payé par les entreprises de l'ex-CCBA.

Par ailleurs, ces évolutions de services sont également financées à 50 % par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) comme toutes les améliorations du réseau qui sont centrées sur les déplacements des actifs.

## 130 km de voies cyclables

Sur nos 6 nouvelles communes, de belles boucles cyclables existaient déjà. Une première relie Verberie, Saint Vaast de Longmont et Saintines, elle mesure 15,8 km. L'autre passe par Saintines, Néry, Béthisy-Saint-Martin et Béthisy-Saint-Pierre (17 km). Une liaison existe vers ces pistes via La Croix Saint Ouen et la piste en rive gauche de l'Oise. Notre réseau mesure désormais 130 km !



# L'agglomération à l'heure du

**Des initiatives permettent à nos élèves et à nos habitants de bénéficier de l'apport de nouveaux outils.**

## Des "écoles numériques"

Les six communes qui composaient auparavant la CCBA (Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Verberie) ont pris l'initiative d'intégrer un dispositif d'écoles et collèges numériques. Grâce à un financement des communes et une subvention de l'Education Nationale (de 50 %), chaque école dispose d'une classe mobile numérique, constituée de 12 tablettes Android, de mallettes de

rangement et chargement, d'une borne wi-fi... L'expérimentation conduite par les écoles primaires (en lien avec le collège de Verberie) permet aux élèves de travailler individuellement ou en groupe et d'utiliser les ressources pédagogiques, documentaires et culturelles. Par exemple, à l'école de Béthisy-Saint-Martin, l'enseignante des CM1/CM2, Madame Régnier, s'appuie sur le dispositif depuis janvier. "Pour les élèves c'est plus pédagogique, ludique et participatif", explique-t-elle. "Lorsque l'on utilise le grand tableau numérique, j'ai des volontaires beaucoup plus facilement. Autre exemple, les élèves ont réalisé des affiches sur les planètes depuis les

tablettes, avec un résultat que nous n'aurions pas pu avoir sur papier." Les élèves abondent sur l'intérêt de l'outil : "nous avons aussi des romans sur la tablette et nous lisons davantage depuis !".

Ce type d'outil existe aussi sur d'autres communes, à l'image de Compiègne, qui propose environ un ordinateur portable pour deux élèves, des écrans interactifs, des enregistreurs numériques dictaphones, des scanners, des lecteurs-graveurs de CD/DVD, des vidéoprojecteurs, des appareils photos numériques...

## Des ateliers pour tous

Les espaces Cyber-base de Compiègne sont des lieux ouverts à tous (10 € d'inscription pour les Compiégnois, 20 € pour les autres). Chacun peut s'initier à l'utilisation de l'outil informatique mais aussi avoir un accès facile à Internet, grâce à la mise à disposition d'un équipement complet et performant.

Quatre espaces de ce type offrent des services qui peuvent être classés en deux catégories :

■ **L'accès libre.** Les utilisateurs peuvent se connecter sur les ordinateurs et bénéficier ainsi de toutes les ressources et aides proposées : Internet, courrier électronique, traitement de texte, tableur, diaporama, retouche photo, impression, aide à la rédaction d'un CV, bonne utilisation d'une tablette...

■ **Les ateliers et travaux pratiques.** Ce sont des cours d'initiation informatique en groupe, pouvant aller jusqu'à dix personnes. Les

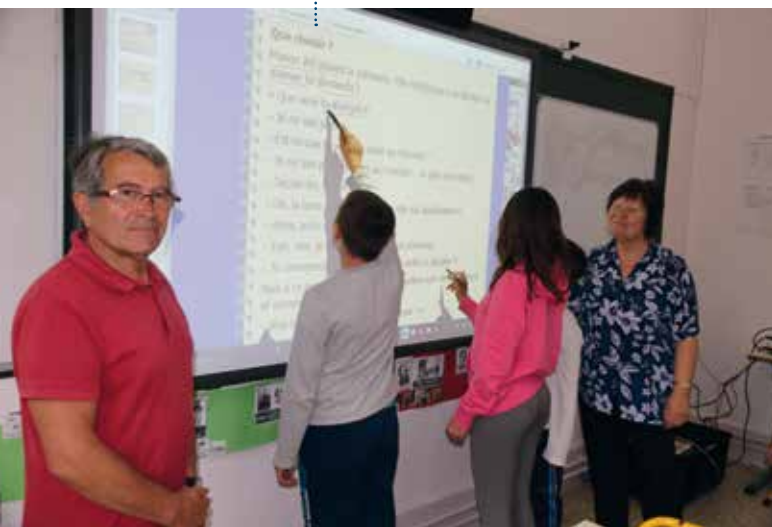
ateliers changent tous les mois. Ils sont organisés autour de 3 thèmes :

- "b.a.-ba", utiliser une souris, enregistrer des documents...
- "Internet et multimédia" pour déclarer ses impôts en ligne, créer un diaporama, utiliser un smartphone...
- "Vie quotidienne" pour créer une carte de visite, aider à trouver un emploi, faire des achats en ligne ...



# numérique

**Le maire de Béthisy-Saint-Martin, Alain Dricourt, dans la classe de CM1-CM2 équipée grâce à la commune et l'Education Nationale**



**Aide aux traitements des photos à la Cyber-base de Pompidou**



Pour plus d'info :  
<http://cyberbase.compiegne.fr/index.php/>

#### Cyber-base Mourichon

28, rue du Général Koenig  
 Tél : 03 44 23 29 77

#### Cyber-base Bellicart

7 rue de la Bannière du Roy  
 Tél : 03 44 85 24 27

#### Cyber-base Pompidou

5 rue Edouard Branly  
 Tél : 03 44 42 56 30

#### Cyber-base Clos des Roses

2 rue Alexandre Dumas  
 Tél : 03 44 20 71 00



Dans le parc de la mairie de Verberie, on teste des zones où les herbes poussent librement.

## Objectif zéro phyto

# Vers une nouvelle gestion des espaces verts

**Arrêter les traitements chimiques, comme l'ARC et ses communes s'y sont engagées, induit des modifications de nos paysages et de nos espaces urbains.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi de transition énergétique interdit aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. L'ARC et ses communes ont signé une charte en ce sens.

Les collectivités bénéficient d'un accompagnement et de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour acheter du matériel adapté. Les nouvelles méthodes, sans traitement, engendrent des changements qu'il faut apprendre à accepter : herbes plus hautes, fleurs sauvages, paillage...

L'ARC va continuer à être incitative sur le sujet, avec le recrutement d'un animateur dont une des missions sera d'accompagner les communes dans leurs démarches. Il mènera également des projets dans les écoles.

## Quels avantages pour notre santé ?

Il faut réussir à changer notre vision de certains espaces. Un espace "propre", sans mauvaises herbes, est en fait néfaste pour notre santé à cause de l'utilisation de produits chimiques. Un espace avec quelques herbes folles est plus sain et on y préserve la biodiversité.

L'arrêt des produits phytosanitaires permet également d'éviter aux plantes, non désirées, de devenir résistantes aux produits chimiques et donc d'augmenter les doses ou les passages pour les détruire, polluant l'eau et aggravant les risques pour la santé des personnes à proximité.

## Pour les habitants

Les particuliers seront soumis aux mêmes obligations à partir de 2020. Pour anticiper ce passage ou pour vous engager dès maintenant, depuis plusieurs années, l'ARC met en place des formations gratuites au jardinage écologique. La prochaine session de formation débutera à la rentrée.

► Contact : **03 44 86 76 83**  
marie-helene.gabriel@  
agglom-compiegne.fr



#### Tontes tardives

On fauche plus tard et moins souvent, ce qui redonne un aspect parfois plus bucolique à nos campagnes. Des communes ont réalisé des zones tests et ont constaté le retour de plantes comme les boutons d'or et les coquelicots.



#### Des herbes non traitées

Si vous voyez davantage d'herbes pousser sur les trottoirs ou entre les pavés, c'est qu'il n'y a plus de traitement. Là où il fallait passer une fois dans l'année, il faut maintenant plusieurs passages.



#### De nouvelles méthodes

Les tontes par les moutons sont une des méthodes utilisées. On en retrouve désormais au bassin des Muids, géré par l'ARC. D'autres moutons ont la même mission à Jonquières ou à la station d'épuration intercommunale.



#### De nouveaux concepts

Pour éviter d'avoir à traiter, les aménagements peuvent être adaptés en laissant place au naturel. Par exemple, le nouveau cimetière de Jonquières est un espace très enherbé.



#### Technique et matériel

Des communes ont fait l'acquisition de matériel subventionné pour développer d'autres méthodes. Ici à Armancourt, une balayeuse enlève la terre et une partie des herbes dans le caniveau.



#### Le paillage

Il évite le développement des mauvaises herbes autour des plantes, des arbres et des arbustes. Autre avantage plus méconnu, il retient l'humidité au niveau du sol pendant la période estivale, limitant ainsi le besoin d'arrosage.

## À la découverte de nos communes

Une collection  
étonnante  
et amusante !

**Claude Gerbault, conseiller municipal de Saint-Sauveur et ancien directeur des ressources humaines de l'usine SEITA de Saintines, a fait don à la commune de sa collection de boîtes d'allumettes.**

De toutes tailles, elles sont à l'effigie d'événements locaux ou internationaux, d'hommes politiques, de champions ou d'affiches de films.



## Saintines & ses secrets d'histoire



**Saintines**

Un logo original



**C'est sans doute unique, Saintines est représentée par un donjon (celui du château derrière la mairie), des peupliers et une boîte d'allumettes !** Ces deux derniers symboles font référence à la célèbre manufacture d'allumettes SEITA qui a employé jusqu'à 500 salariés dans les années quarante. La production se basait en partie sur les peupliers plantés à proximité. C'est aujourd'hui un site de distribution (nommé Flam'up) qui emploie une douzaine de salariés.

### Une double église

**Un peu en contre-bas de la route, l'église de Saintines est assez singulière.**

Elle présente deux nefs côte à côte. Celle de Saint-Denis (du XII<sup>e</sup> siècle), devenue trop petite pour l'afflux de pèlerins a été complétée par celle de Saint-Jean vers 1510.



### On vient de loin pour la fontaine

**Derrière l'église, la petite fontaine Saint-Jean-Baptiste attire des chrétiens orthodoxes qui viennent parfois de loin.**

"Une fois un car provenant de Berlin est même tombé en panne, il a fallu héberger les passagers dans la salle des sports durant une nuit", raconte le Maire, Jean-Pierre Desmoulin. Cette fontaine aurait des vertus pour soigner l'épilepsie. Les croyants s'y immergent nus. La fontaine se visite sur demande auprès de la mairie, pendant les horaires d'ouverture.

